

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**SÉANCE ORDINAIRE DU JEUDI 28 SEPTEMBRE 2023**  
**Liste des délibérations**  
*(Article L. 2121-25 modifié du CGCT)*

**Étaient présents :** ROUGEAUX Jean-Pierre - RETORNAZ Dominique (arrivé à 18h44) - RIVAS Natacha - RETORNAZ André - FALCOZ Corine - CLAPPIER Pascal - POIROT Marie - RETORNAZ Lénaïck - GRANGE Michel

**Étaient représentés :** MAGNIN Carine (donne procuration à ROUGEAUX Jean-Pierre) - GRANGE Guy (donne procuration à GRANGE Michel) - RAMBAUD Marie-Pierre (donne procuration à RETORNAZ André) - MARTIN Jean-Marie (donne procuration à RETORNAZ Dominique) - FEUTRIER Stéphanie (donne procuration à RIVAS Natacha) - GRANGE Christian (donne procuration à FALCOZ Corine)

**Madame RIVAS Natacha est désignée secrétaire de séance.**

1. Délibération n°23-09-105 : Motion de soutien à la candidature commune des Régions Auvergne-Rhône-Alpes et Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur pour les Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver 2030  
→ *approuvée à l'unanimité*
2. Délibération n°23-09-106 : Désignation d'un référent déontologue des élus  
→ *approuvée à l'unanimité*
3. Délibération n°23-09-107 : Adoption du rapport sur le prix et la qualité du service de l'eau potable 2022  
→ *approuvée à l'unanimité*
4. Délibération n°23-09-108 : Adoption du rapport sur le prix et la qualité du service de l'assainissement collectif 2022  
→ *approuvée à l'unanimité*
5. Délibération n°23-09-109 : Adoption du rapport sur le prix et la qualité du service de l'assainissement non collectif 2022  
→ *approuvée à l'unanimité*
6. Délibération n°23-09-110 : Taxe d'habitation : majoration de la cotisation due au titre des logements meublés non affectés à l'habitation principale  
→ *approuvée à l'unanimité*

7. Délibération n°23-09-111 : Aménagement du site de l'ancien hôtel de la Sétaz

→ *approuvée à l'unanimité*

8. Délibération n°23-09-112 : Attribution d'une subvention pour l'organisation du centenaire du 93ème régiment d'artillerie de montagne

→ *approuvée à l'unanimité*

9. Délibération n°23-09-113 : Réhabilitation de l'immeuble Le Petit Casino (copropriété Grange - Commune de Valloire) : prorogation de la promesse de vente consentie à la SARL IPE - Promesse de vente consentie par la SARL IPE à la Commune de Valloire

→ *approuvée à l'unanimité*

10. Délibération n°23-09-114 : Immeuble communal à usage commercial au droit du tunnel du Col du Galibier : bail à construction afférent

→ *approuvée par 14 voix pour et 1 abstention (GRANGE Christian)*

11. Délibération n°23-09-115 : Transaction foncière Commune de Valloire - Monsieur et Madame Rouget Jean-Claude et Gisèle

→ *approuvée à l'unanimité*

12. Délibération n°23-09-116 : Convention constitutive de groupement de commande pour l'achat et la fourniture de combustible et de carburant avec la Communauté de Communes Maurienne Galibier (CCMG)

→ *approuvée à l'unanimité*

Affichée et publiée le 2 octobre 2023.

Le Maire,  
Jean-Pierre ROUGEAUX.

